Bulletin d’adhésion saison 2017-2018

NOM : ………………..……………………. PRENOM : ………..….……..……………………………….

Né(e) le : ....……/…………/..……………… à.………………….….……….………..….……....

Adresse :…………….……………..……………….………..……..…….…….……………….………………

Code postal : …………………….. Ville : …………………….……..………………….……....

Téléphone : ………………………………

EMAIL: ………………………………….…...@...........................................................

Club précédent : …........................ Année : …..........................

Informations complémentaires :

Personne à prévenir en cas d’incident : NOM : …………………………. tel : ………………………………………

**Joindre un certificat médical de moins de 6 mois attestant de l’aptitude physique**

**au cyclisme.**

Ce bulletin est à rendre à un membre du bureau accompagné du paiement de la licence par chèque à l’ordre de l’UCVE ou par espèces ou bien paiement sur le site si possible.

Contact : [ucve27@outlook.fr](mailto:ucve27@outlook.fr)

Le président M. Singeot Loïc : 0626626341

Type de licence demandée ( entourez vos demandes )

- école vtt ufolep 45€/ ffc 65€ / les 2 : 85€

- adultes randonnées 60€

- adultes compétition UFOLEP 70€ / FFC 90€ / les 2 : 130€

 Il sera désormais intégrer dans la licence école vtt et compétition 25 euro d'engagements sous réserve de participer à 5 compétitions minimum. 50 euros pour 10 compétitions.

une prime au résultat de 5 euros par victoire puis 3 euros pour un podium

Le décompte de ces participations se fait sur l'année suivante sous forme de réduction.

Des packs sont proposés

- pack compétition : une licence + cuissard + maillot = prix d'une licence+40 euro

- pack compétition plus : 2 fédération + cuissard + maillot : 200 euro

- pack enfant : une licence + cuissard +maillot = prix d'une licence + 40 euro

- pack enfant plus : 2 fédération + cuissard +maillot : 140 euro

- pack rando : licence +cuissard +maillot : 100 euro

Pour les renouvellements le cuissard + le maillot si vous le souhaitez, vont être remplacés par une veste fluo réfléchissantes du club pour les sorties hivernales et nocturnes.

Taille de maillot : …………………………. Taille de cuissard : …………………………………….

Règlement intérieur

Quelques points de règlement à savoir:

Le paiement de la licence doit se faire systématiquement lors de la prise de celle-ci.  Idem pour les équipements.

Tout comportement jugé inapproprié peut entraîner une suspension voire une annulation de la licence après vote du bureau.

Le port du casque est obligatoire lors de chaque sortie.

Il est obligatoire de porter les couleurs du club lors de chaque compétition sous peine de sanction.

Tout engagement fait par le club est dû par le coureur en cas de non présentation à l'épreuve sur laquelle il est engagé.

Il est demandé aux licenciés de participer au minimum à 5 reprises dans l'année aux rassemblements collectifs. La présence à l'assemblée générale est quand a elle obligatoire.

Il est demandé aux parents des jeunes de les accompagner dans leur apprentissage. L'école de vélo n'étant pas une garderie.

Chaque licencié se doit de participer à la vie du club par sa participation aux divers évènements, toutes personnes engagées sur une épreuve ou autres se doit de s'excuser en cas de soucis entraînant sa non présence. Dans le cas contraire le licencié sera sanctionné pour non-respect de l'éthique du club.

Je certifie ….......................................................................... avoir pris connaissance du règlement et s'engage à le respecter.

Date : Signature :

